Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260916-DE2026_136-DE

Audierne

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 16 septembre 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Florent LARDIC, maire.
Envoi de la convocation le : 10 septembre 2026 Publication de la convocation le : 11 septembre 2026

Etaient présents :
M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, Mme Sandrine PAUL, M. Thierry CAPRON, M. Christian NEVEU, Mme Armelle BRARD, M. Yves MIOSSEC, M. Marc ARZEL, M. Michel VAN PRAET, M. Georges CASTEL, Mme Malika REDAOUIA, M. Jean-Yves MORVAN, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, Mme Linda RIOU, M. Paul LADMIRAULT, Mme Frédérique TAPON, Mme Sophie PREUNEL, Mme Adélie CASTEL, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, M. Jérémy CLOAREC, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Grégoire DIRSON, Mme Nathalie DE NEVE

Etaient absents :
Mme Nadine JUDE a donné procuration à Mme Malika REDAOUIA
M. Laurent FAURE a donné procuration à M. Florent LARDIC
M. Pascal MENDILI a donné procuration à M. Grégoire DIRSON

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : Mme Armelle BRARD
Date de transmission au contrôle de légalité : 23 SEP. 2026
Date de publication : 23 SEP. 2026

Délibération n° 2026-136 : Sécurisation de la falaise Quai Anatole France et renforcement du soubassement des jardins en terrasse : attribution du marché de travaux
Rapporteur : M. Thierry CAPRON

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La falaise située Quai Anatole France, à l'arrière de l'école Pierre Le Lec, est située en zone rouge au PPRMT (plan de prévention des risques de mouvements de terrain).
La commune doit donc la sécuriser.

Les travaux prévus :
- Débroussaillage-nettoyage,
- Confinements mur type enrochement + vestiges d'ouvrages maçonnés,
- Mise en œuvre d'une coque en béton, avec blindage par maillage,
- Installation d'un fil de protection.

Planning des travaux : d'octobre 2026 à février 2027.

Les travaux de rénovation de l'école Pierre Le Lec donnent une bonne temporalité pour réaliser ces travaux de confortement.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260916-DE2026_136-DE

Une consultation a été lancée pour attribuer le marché de travaux et 6 entreprises ont répondu.
Documents de consultation annexés.

		Critères d'analyse						
Entreprise	Montant offre HT	Prix /40	A /35	B /10	C /10	D /5	Technique	Note globale / 100
MARC SA	82 928.00 €	40.00	28	8	8	4	48	88.00
ROC CONFORTATION	137 023.50 €	24.21	35	8	8	4	55	79.21
GTM OUEST	116 000.00 €	28.60	21	6	6	4	37	65.60
GTM OUEST (Variante)	112 000.00 €	29.62	21	6	6	4	37	66.62
CAN	131 095.20 €	25.30	28	6	8	5	47	72.30
OUEST ACRO	94 859.00 €	34.97	28	8	8	4	48	82.97

Une subvention à hauteur de 50% du prévisionnel de travaux (soit 48 000 € demandés pour un montant estimatif de 98 000 €) a été demandée au titre du Fonds Barnier.

Par ailleurs, des riverains directs de la falaise côté Rue Guesno doivent également engager des travaux de consolidation à sur la falaise à l'arrière de leur habitation.
En cas de maîtrise d'ouvrage partagée avec portage par la commune, le riverain pourra bénéficier de subventions de l'état, jusqu'à 40% du montant des travaux, au titre du Fonds Barnier.
Les travaux sont estimés à hauteur de 60 100 € TTC.

Vu l'avis favorable unanime de la commission travaux, voirie, circulation du 8 septembre 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver l'attribution du marché de travaux de renforcement du soubassement des jardins en terrasse pour un montant de 82 928,00 € HT à l'entreprise Marc SA ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer le marché et ses éventuels avenants ;
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

La Secrétaire de séance,
Armelle BRARD